

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE
See DOCUMENTATION
N° D'INVENTAIRE : <u>B13900</u>

**GUIDE PRATIQUE DE DETERMINATION
DES PLANTES AQUATIQUES A L'ETAT VEGETATIF
DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
A – LES DIFFERENTS MILIEUX AQUATIQUES RENCONTRES DANS LE TERRITOIRE DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE.....	4
1. Les milieux à eaux courantes	5
2. Les milieux à eaux stagnantes.....	7
B – LES CLES DE DETERMINATION DES ESPECES AQUATIQUES ET ASSIMILEES DU TERRITOIRE DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE.....	10
I. PLANTES NON FIXEES, FLOTTANTES EN SURFACE	12
II. PLANTES NON FIXEES, FLOTTANTES SUBMERGEES.....	15
III. PLANTES FIXEES A FEUILLES FLOTTANTES	17
IV. PLANTES FIXEES SUBMERGEES	26
C – PRESENTATION PHOTOGRAPHIQUE DE QUELQUES ESPECES	46
D – GLOSSAIRE.....	59
E – BIBLIOGRAPHIE.....	68
F – ANNEXES	76
1. Liste des espèces figurant dans les clés.....	77
2. Liste des espèces aquatiques protégées au niveau national, régional ou européen.....	81
3. Liste des espèces subaquatiques protégées au niveau national, régional ou européen.....	82

INTRODUCTION

La connaissance de l'écologie des espèces macrophytiques (végétaux supérieurs et algues filamenteuses) est devenue une priorité pour la gestion des milieux aquatiques. L'enrichissement des cours d'eau et plans d'eau en substances nutritives (phosphore et azote notamment) conduit à des phénomènes de proliférations végétales et, en particulier algales, d'ampleur croissante, avec des nuisances de plus en plus importantes. Les aspects nutritifs ne sont cependant pas les seuls facteurs à prendre en compte. Les facteurs physiques (température, lumière, hydrologie et qualité du milieu physique en général) jouent également un rôle fondamental dans le déterminisme des proliférations végétales.

Depuis quelques années, la problématique s'est étendue à la végétation macrophytique qui inclut des espèces autochtones comme les Lentilles d'eau mais aussi des espèces exotiques (Jussie par exemple), envahit de nombreux cours d'eau et conduit entre autres à des perturbations de l'écoulement des eaux et à une perte de la diversité spécifique biologique.

Plusieurs études interagences ont été réalisées ces dernières années, mais l'application des résultats s'avère difficile en l'absence de véritables outils de détermination de la végétation macrophytique adaptés aux gestionnaires. Les ouvrages existants en langues française et anglaise sont trop généralistes et incomplets ou trop spécialisés et non utilisables par des techniciens de gestion des eaux. De fait, le gestionnaire ne dispose que de peu d'informations précises sur la végétation aquatique ce qui nuit grandement à la prise de mesures de lutte efficace contre les proliférations végétales, y compris d'espèces exotiques, par définition peu connues du gestionnaire, et souvent invasives. De la même façon, il demeure difficile de mettre en œuvre des mesures préventives faute de connaître les végétaux incriminés et leurs caractéristiques biologiques et écologiques.

La mise au point d'outils d'identification répond parfaitement aux besoins exprimés par ces gestionnaires. C'est pourquoi, il est apparu important de réaliser ce type de document destiné à une large diffusion.

Ce guide pratique de détermination des plantes aquatiques est donc destiné aux Ingénieurs et Techniciens de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (voir carte), des Directions Régionales de l'Environnement (DIREN), de l'Agriculture et de la Forêt (D.R.A.F.), de l'Equipement (D.R.E.), de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (D.R.I.R.E.) Nord - Pas-de-Calais et Picardie, des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.), de l'Equipement (D.D.E.), de l'Action Sanitaire et Sociale (D.D.A.S.S.) de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et

de la Somme, du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (C.E.T.E.) de Lille, des Directions de l'Environnement des Conseils Régionaux du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie et Conseils Généraux de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, et des Services Techniques des Communautés Urbaines, des Collectivités locales, des Syndicats intercommunaux ou de pays, **concernés par les problèmes liés à l'eau.**

Les clés de détermination réalisées permettent une reconnaissance rapide et aisée des différentes espèces aquatiques rencontrées lors des études de terrain et, au regard de ces espèces, aideront à **définir la qualité de l'eau** les abritant. Certaines de ces espèces, comme le Potamot coloré par exemple, constituent d'excellents bioindicateurs.

Outre les plantes aquatiques proprement dites, seront incluses dans ce guide **les morphoses aquatiques des espèces subaquatiques et prairiales hygrophiles.**

Ces clés devraient pouvoir être utilisées sur une grande partie du nord-ouest, du nord-est et de l'ouest du territoire national, c'est-à-dire, globalement, au nord d'une ligne allant de La Rochelle à Colmar, en sachant toutefois que quelques espèces n'existant pas dans notre territoire n'ont pas été ici prises en compte (ex. : Petit Nénuphar jaune dans les Vosges, Petite Massette dans la vallée du Rhin).